



Communiqué de presse commun, le 13 octobre 2015

Un dimanche à la chasse ? Pas d'accord !

Ce 18 octobre, le lobby des chasseurs nous inflige son opération de séduction : « Un dimanche à la chasse ». En réalité, avec une quinzaine de morts par an, ce loisir est dangereux : on compte déjà 3 tués par balle et des dizaines de blessés depuis ce début de saison ! Face à un tel climat d'insécurité et de non partage de l'espace, nous demandons une trêve de la chasse le dimanche, comme cela se pratique partout en Europe.

Aujourd'hui, les chasseurs sont moins d'1 million (environ 1,5% de la population), contre plus de 2 millions de cavaliers, plus de 15 millions de randonneurs, auxquels il faut ajouter les simples promeneurs, cueilleurs de champignons, sportifs, etc. Le sentiment d'insécurité des usagers de la nature n'est pas exagéré : il n'existe aucun contrôle médical ou alcoolémique des chasseurs en France, alors qu'ils utilisent des armes pouvant tuer à 3 kilomètres. Mais le lobby de la chasse est puissant financièrement et politiquement, et dicte sa loi aux autres citoyens. 60 % des Français ont une mauvaise image de la chasse (1), d'où ces opérations de communication du lobby pour redorer son blason tout en maintenant sa main mise sur la nature.

La loi « Chasse » du 26 juillet 2000 avait interdit, en France, la chasse le mercredi, disposition abrogée dès 2003 par Roselyne Bachelot. Aujourd'hui, il n'existe plus aucun texte législatif ni réglementaire pour encadrer, au niveau national, les mesures de sécurité liées à la chasse, ni même fixer un jour commun de non-chasse. Si les départements, via leur préfet, peuvent fixer librement un jour sans chasse, c'est seulement pour un motif de protection du « gibier » (animal sauvage chassable) et non des personnes ! De plus, rien ne les y oblige (moins de 50 % le font).

Les accidents de chasse ayant lieu très majoritairement le dimanche, jour de promenade familiale, nous demandons depuis plus de 20 ans une trêve des fusils le dimanche. Cette mesure de bon sens et de partage de l'espace est bloquée par le lobby de la chasse et des armes soutenus par le corps politique. Pourtant, une pétition de 300 000 signatures sur papier avait été déposée en 2012 au Ministère de l'Écologie sans résultat. Celle-ci est relancée sur Internet, avec déjà plus de 65 000 signataires en un mois :

<http://www.mesopinions.com/petition/animaux/arret-chasse-dimanche/15814>

Les Français en ont marre de la chasse, que ça se sache !



Pour renforcer cette revendication légitime

qui concerne 98,5% de la population des collectifs se forment :

Collectif pour le Dimanche sans chasse : <http://www.dimanche-sans-chasse.fr/>

Collectif du 21 septembre : <http://www.collectifdu21septembre.org/>

Nous demandons le dimanche sans la chasse !

Les associations signataires : Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS), Bio Vivre en Brie, RASsemblement pour une France sans Chasse (RAC), Association R.E.N.A.R.D., CORIF, Nature Environnement 77

(1) Source : Sondage BVA-Doméo-Presses régionale « Les Français, la nature et les animaux » de septembre 2015.

Contacts presse :

Pascal VUILLAUME, Président de Bio Vivre en Brie, tél. 06 35 97 08 83

Marc GIRAUD, Vice-Président de l'ASPAS, tél. 06 07 74 99 05,

auteur de « Comment se promener dans les bois sans se faire tirer dessus ! » (éditions Allary)

Philippe ROY, Président de l'association R.E.N.A.R.D., tél. 01 60 28 03 04